

Compte-rendu des observations des interventions musicales au restaurant social «Les 7 Pains»

par **Marinette Gonon**

Présidente du restaurant social «Les 7 Pains»,
Strasbourg

Comme dans le milieu hospitalier, l'introduction de la musique dans les institutions sociales vise à enrichir le lien social, à participer à la qualité de la prise en charge des personnes, à ouvrir l'espace et à questionner les salariés sur leur mode relationnel.

La recherche-action au restaurant social «Les 7 Pains» a eu lieu du 22 août au 12 septembre 2006.

■ L'intervention musicale à l'association « les 7 Pains », à l'accueil et dans la salle de restaurant lors des repas de midi, apparaissait à l'origine comme une gageure en raison de la spécificité de la structure.

Cette spécificité est apparue comme une chance en permettant de faire émerger un certain nombre de réalités caractéristiques de l'intervention auprès des personnes les plus démunies.

« Les 7 Pains », est un chantier d'insertion.

Son premier objectif est d'accueillir et de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de personnes depuis longtemps privées d'emploi et parfois de domicile : les salariés du restaurant des « sept pains » étaient donc de fait, le premier public de l'intervention.

Mais « les 7 Pains », est également un restaurant social. Un restaurant qui accueille à midi une centaine de clients. Ces usagers ont reçu une prescription des travailleurs sociaux, d'organismes ou d'association à caractère social. Ils sont sans domicile stable, presque toujours sans travail, certains sont des demandeurs d'asile.

Ils constituaient un second public différent.

Ces deux publics ont en commun plusieurs caractéristiques :

■ tous sont dans une situation difficile et beaucoup ont connu « la galère »,

■ c'est un public changeant : plusieurs salariés sont arrivés en fin de contrat et ont été remplacés durant l'expé-

rimentation.

■ Les usagers changent d'un jour à l'autre et a fortiori d'une semaine à l'autre.



Une autre caractéristique du restaurant « les 7 Pains », pouvait rendre problématique une intervention musicale : pour beaucoup d'usagers, le repas au restaurant des sept pains est une pause de silence, de tranquillité dans une vie caractérisée par une course permanente dans le bruit de la ville. La musique risquait-elle de troubler ce repos ? L'intervention s'est adaptée à ces spécificités.

Cette musique me rappelle Montmartre et les restaurants de la Butte : c'est la fête aujourd'hui !

Lors de l'accueil, l'utilisation d'un comptonium (1), discret et ne gênant pas le travail du secrétariat vérifiant les prescriptions des clients, a permis d'entretenir dans ce lieu d'attente, une atmosphère de silence concentré.



Dans la salle de restauration, l'alternance de musiques jouées à l'accordéon, de courts moments dédiés à une personne, toute une table ou un enfant, avec un champ fredonné ou une mélodie au comptonium, des moments de silence, une chanson empruntée au répertoire de la variété, a permis de conjuguer le respect du calme, caractéristique de la salle de restaurant, et la création d'une atmosphère différente des autres jours.

S'il est clair que dans le court temps d'une telle expérimentation, il serait présomptueux de tirer des conclusions définitives, on peut néanmoins, à la lumière de quelques anecdotes, dessiner

(1) Un comptonium est une boîte à musique traversée par un papier perforé

quelques pistes.

Ils étaient tous ensemble, les salariés en insertion et la musicienne intervenante, au service d'une certaine qualité de vie qu'ils offraient aux usagers.

Les interventions musicales ont été généralement appréciées à la fois par les salariés et par les usagers :

■ pour un salarié : « cette musique me rappelle Montmartre et les restaurants de la Butte : c'est la fête aujourd'hui ! » ; une autre demande à chanter avec l'intervenante une berceuse pour une petite fille...

■ Des usagers aussi ont voulu participer : un guitariste, un jeune percussionniste, un marionnettiste. Leur désir de montrer leurs compétences a été tel, que chacun a scrupuleusement respecté le rendez-vous qu'il avait donné à l'intervenante d'une séance à l'autre.

La musique est apparue comme un élément contribuant à renforcer le projet de l'association : être un vrai restaurant, un lieu d'accueil convivial, et non une simple cantine.

■ Dès la première séance, des usagers ont voulu donner à l'intervenante un pourboire. Celle-ci leur a expliqué que c'était offert ! Ils ont été étonnés comme si, pour eux, cette musique était plus importante que le repas qu'ils prenaient habituellement dans cette salle...

■ Quand salariés et usagers ont appris que l'expérimentation était terminée et qu'il n'y aurait plus de séance, beaucoup ont manifesté leur déception...

Petit à petit, au fil de ses interventions, la musicienne s'est elle-même de plus en plus impliquée. Elle a constaté que le simple fait de prendre son repas avec les salariés, avant le service, était un moyen de rendre son intervention plus efficace. Ils étaient tous ensemble, les salariés en insertion et la musicienne intervenante, au service d'une certaine qualité de vie qu'ils offraient aux usagers.

L'intervention musicale est clairement apparue comme un lien possible entre toutes les personnes différentes présentes lors des repas au restaurant « les sept pains ».

Le simple désir de trois enfants bosniaques d'apprendre une chanson de leur pays à l'intervenante, les larmes de leur maman quand la musicienne l'a interprétée, dans la cour, à l'accordéon, ont montré que durant cette expérimentation, on a peut-être cheminé vers un peu plus d'humanité !

La musique est apparue comme un élément contribuant à renforcer le projet de l'association : être un vrai restaurant, un lieu d'accueil convivial, et non une simple cantine !

La musique a-t-elle modifié quelque chose à l'atmosphère de la salle ? il est certain que le volume sonore des con-

versations avait tendance à baisser à certaines tables, en particulier lorsque l'intervenante jouait pianissimo : les interpellations d'une table à l'autre entre membres d'une même communauté étaient moins fréquentes. Si lors d'un incident, au tout début des interventions, la musique a également pu calmer un usager un peu « bruyant », elle s'est révélée incapable, par contre, de résoudre une situation impliquant plusieurs personnes en état d'ébriété : au contraire, la satisfaction donnée à l'un d'eux et l'interprétation d'une chanson un peu entraînante, aurait pu provoquer un incident plus grave. Pour explorer ces pistes, il faudrait multiplier les types d'intervention dans la durée.



La musique s'est-elle proposée comme un langage commun entre gens de langue de culture différente ? Cet aspect, complexe, n'a pu être qu'effleuré compte tenu du danger que nous avons ressenti de mettre une langue ou une culture en évidence et d'ignorer les autres. Mais le simple désir de trois enfants bosniaques d'apprendre une chanson de leur pays à l'intervenante, les larmes de leur maman quand la musicienne l'a interprétée, dans la cour, à l'accordéon, ont montré que durant cette expérimentation, on a peut-être cheminé vers un peu plus d'humanité !

La simple occasion, pour l'un ou l'autre, de montrer sa compétence, de discuter d'égal à égal avec l'intervenante, d'être reconnu comme une personne et non comme un assisté, a été extrêmement positive. Et la musique s'est révélée un élément médiateur particulièrement efficace.

En effet ce ne sont pas les travailleurs sociaux et les bénévoles de l'association qui insèrent une personne. Ce sont des personnes que l'on aide à se restructurer, à se remettre debout afin qu'elles trouvent, elles-mêmes, par leurs propres moyens, leur place dans la société.

L'activité artistique, dans la mesure où elle élève l'individu au-dessus des seuls besoins élémentaires indispensables, y trouve naturellement sa place.

A nous tous de trouver les moyens pour le faire et pour bien le faire, c'est-à-dire dans la durée, et cela est une autre affaire ! ■